



DEUXIEME MANCHE DE COUPE DE MARTINIQUE 2024

LE GRAND PRIX DU HAVRE DU ROBERT

AVANT-PROGRAMME

Nom de l'épreuve : Le Grand Prix du Havre du Robert

Date complète : 15 mars 2026

Lieu : Havre du Robert (Le Robert)

Autorité Organisatrice : Aviron club du Robert (ACR)

La coupe de Martinique d'aviron de mer 2026 est une épreuve organisée par les clubs d'Aviron de Martinique, sous l'égide de la Ligue d'Aviron de la Martinique.

La Coupe de Martinique d'aviron de mer 2026 en double (2X) est destinée aux catégories hommes, femmes et mixtes (50% homme / 50% femme).

La Coupe de Martinique d'aviron de mer 2026 se déroule sur une journée :

- Le dimanche 15 mars 2026 à Pointe Fort au Robert.

1 REGLES

1.1 La régates sera régie par :

- L'annexe 7-2 du Code des régates de la Fédération Française d'Aviron
- La Règlementation Sportive 2026 de la Fédération Française d'Aviron
- Le présent avant-programme.

1.2 Sécurité et équipement : *Gilets obligatoires dans les embarcations et crochet avant permettant d'accrocher un cordage flottant (de minimum 15 mètres de longueur) accessible à un des rameurs afin de pouvoir le lancer au bateau de sauvetage si nécessaire.*

1.3 Lignes de départ et d'arrivée :

Les lignes de départ et d'arrivées (pouvant être confondues en fonction de la situation géographique) seront matérialisées par deux marques de parcours (bouées flûte).

- 1.4 *Parcours : le parcours des épreuves fait l'objet d'une attention particulière en raison des différents sites géographiques retenus ; l'emplacement des marques de parcours est précisé sur le plan de course.*

Parcours Jeune : BO-B3-BX-BO

Parcours Juniors : BO-B3-B2-BO

Parcours J17-18 /Séniors/Masters : BO-B1-B2-B3-B0

1.5 Distances du parcours :

TYPES	CATEGORIES	FEMMES	HOMMES
2X	U15 (J12 à J14)	1000m (*)	1000m (*)
	U19 (J15 à J18)	6000m	6000m
	Séniors (>18 ans)	6 000m	6 000m
	Masters (>40 ans)		

(*) Parcours réduit et adapté aux jeunes athlètes avec un minimum de brevet de rameur niveau 2

2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes :

- ❑ DEUX DE COUPLE (2X) catégories jeunes, juniors, seniors et masters (hommes et femmes)

2.2 La compétition est ouverte aux rameurs régulièrement licenciés dans des clubs affiliés à la Fédération Française d'Aviron à jour de toutes leurs cotisations (Fédération et Ligue).

Les équipages admissibles devront effectuer une inscription via l'espace fédéral : intranet.ffaviron.fr (évènement - inscription). Ils devront par la suite confirmer leur inscription à l'issue de la réunion d'information.

2.3 Les compétiteurs doivent être titulaires **d'une licence annuelle 2026** portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron **en compétition** qui doit dater de moins de 3 ans ou d'une attestation questionnaire de santé « QS-SPORT POUR LES MAJEURS » et pour les mineurs, d'une attestation questionnaire de santé « QS-SPORT POUR LES MINEURS » accompagnée d'une autorisation parentale.

2.4 Les concurrents étrangers non licenciés FFA devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile.

3 PROGRAMME

3.1 Inscription :

Les inscriptions sont effectuées du Dimanche 01 mars 2026 (6 heures) au mercredi 11 mars 2026 (18 heures).

3.2 Confirmation d'inscription :

La confirmation d'inscription est effectuée à la réunion d'information.

3.3 Jours et lieux de course :

Le dimanche 15 mars 2026 : Havre du Robert (Le Robert).

3.4 Jour et heure prévus de la réunion des participants :

Le dimanche 15 mars 2026 à 8h00.

Programme prévisionnel :

8h00 : Réunion d'information des délégués et des chefs de bord

09h00 : SAF2X / M40F2X

10h00 : SAH2X / M40H2X

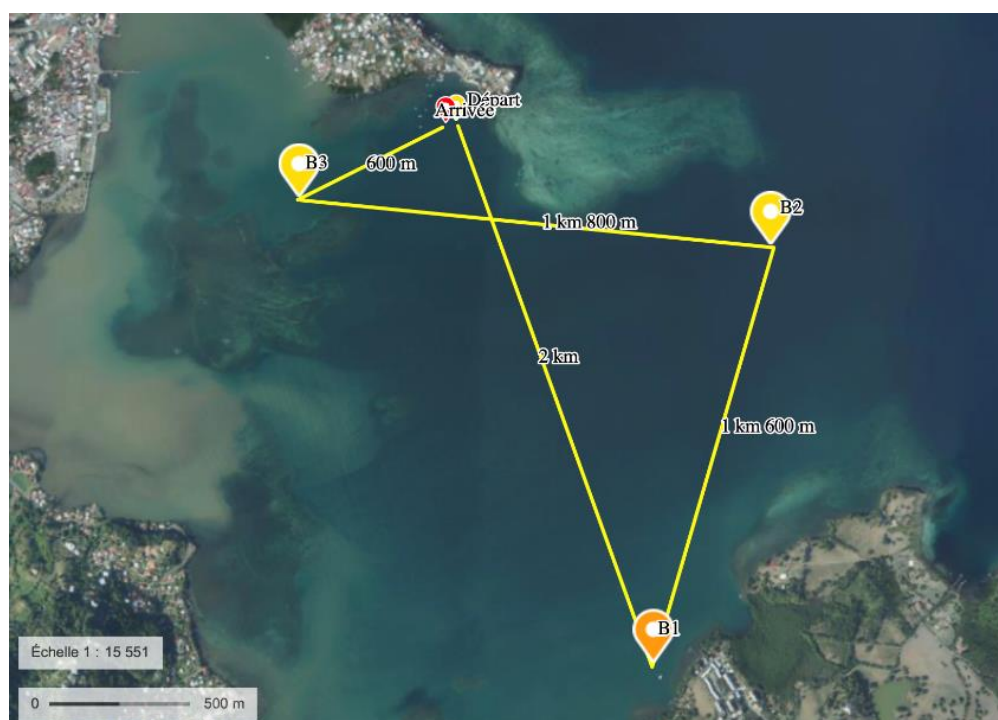
11h00 : U15 H2X / U15F2X / U15M2X (50% homme / 50% femme)

11h30: U19 H2X / U19 F2X / U19M2X (50% homme / 50% femme)

12h30 : SM2X / M40M2X (50% homme / 50% femme)

3.5 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : 8h57.

4 PARCOURS



Havre du Robert - Le Robert (6 Km)

5 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

6 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, pour l'épreuve.

7. ECO-RESPONSABILITE

Afin de limiter notre consommation d'emballage jetable, merci d'apporter vos assiettes, couverts et verres réutilisables.

8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Le club ACR : Aviron Club du Robert

Tél : 06 96 30 82 52 / 06 96 83 63 73

E-mail : c972007@ffaviron.fr